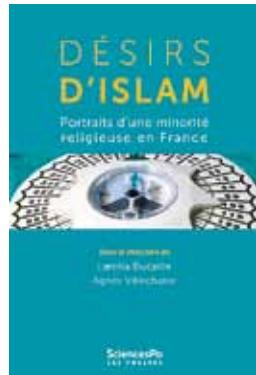


## Désirs d'islam

**Laetitia Bucaille et Agnès  
Villechaise (dir.)**

Les Presses de Sciences Po  
Septembre 2020  
256 pages, 22 €



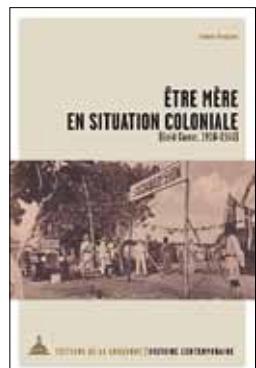
**S**ans conteste le «retour du religieux», revendiqué et visible, allant jusqu'à l'ostentatoire, nous heurte, parties prenantes d'une société se croyant en voie de toujours plus de sécularisation. Objet de débats souvent mal intentionnés et de polémiques aux relents nauséueux, la minorité que constituent nos compatriotes musulmans semble être construite comme un problème, et même une menace, dans un contexte de lutte contre le terrorisme devenue un impératif des politiques publiques.

C'est à distance de ce climat que se situe cet ouvrage qui s'attache plus à observer et comprendre qu'à craindre ou dénoncer. S'appuyant sur la présentation circonstanciée d'une série de sept recherches de nature sociologique et ethnographique développées par les équipes mêmes qui les ont menées, il aborde successivement trois parties dans ce qui semble être problématique dans les effets sociaux de cette nouvelle visibilité de l'islam: comment peut-elle être comprise comme du séparatisme, alors qu'elle s'inscrit de plain-pied dans son contexte en négociant les modes d'appartenance et d'engagement? Comment se vivent et peuvent se comprendre les nouvelles formes d'engagement religieux de jeunes musulmanes et musulmans, sur des registres souvent proches des dynamiques juvéniles communes? Et enfin, comment le rapport entretenu par les pouvoirs publics et la nature de ses politiques à l'islam et ses formes contemporaines contribuent à renforcer des effets de stigmate et de renforcement des difficultés?

Au fil des pages et des articles, le livre aborde de façon documentée, fine, souvent avec empathie,

des réalités diverses et complexes: formes de pratique et valeurs de la communauté musulmane en France, stratégies de la jeunesse musulmane liées aux pèlerinages religieux, enjeux de l'engagement religieux dans l'entrepreneuriat. Au plus près des trajectoires de vie, il traite également des généalogies de parcours délinquants et de la (re)conversion au religieux, de la construction souvent paradoxale de la revendication à la visibilité religieuse chez les jeunes musulmanes. Il se boucle, enfin, sur la construction du regard suspect porté sur cette communauté, en abordant les questions d'école et de santé dans les quartiers d'habitat social et des procédures d'enquête sur la «radicalité juvénile». Produit de recherches rigoureuses se situant dans la durée, le contenu de cet ouvrage est traversé par une volonté partagée par l'ensemble les auteurs qui les situent à rebours de pas mal d'études sur le sujet: faire l'effort d'écouter, d'entendre, de comprendre les principaux intéressés, considérés ici comme des co-acteurs de notre évolution sociale partagée. Une lecture constructive pour celles et ceux qui s'intéressent à la question, sans idées arrêtées, préconçues.

**Jean-François Mignard,  
membre du comité  
de rédaction de D&L**



## Etre mère en situation coloniale

**Anne Hugon**  
Editions de la Sorbonne  
Octobre 2020  
320 pages, 25 €

**V**ers le milieu des années 1910 apparaissent en Gold Coast (l'actuel Ghana) de fortes inquiétudes quant à l'évolution démographique de cette colonie anglaise. Or, l'époque était marquée par le crédo selon lequel un territoire prospère, notamment sur le plan économique, est un territoire peuplé. Un petit groupe «d'experts»,

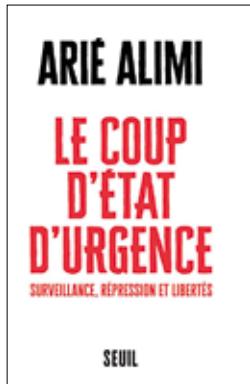
désignés par le gouverneur, se pencha donc sur la question et ceux-ci conclurent que le mal était dû à une excessive mortalité infantile et à une forte mortalité/morbidité maternelles, deux facteurs qui, selon eux, empêchaient les femmes de mener à bien leur rôle reproducteur. Le colonisateur se devait donc de réagir. Il fallait d'abord trouver les raisons - pour ne pas dire les coupables - de cet état de fait. Les femmes furent alors désignées comme les principales responsables de la mortalité infantile, et les accoucheuses comme les principales responsables de la mortalité maternelle, compte tenu de leurs pratiques obstétricales nocives. D'une manière générale, on incrimina l'ignorance de toutes les femmes africaines en matière de soins aux bébés et aux enfants, tout en se gardant bien d'interroger les facteurs sociaux (logements insalubres, quartiers surpeuplés...) ou épidémiologiques (prévalence de la malaria) qui auraient pu expliquer ces taux élevés de mortalité. Furent ensuite posés les bases d'une véritable idéologie de la maternité coloniale ainsi que les axes d'une politique qui, pendant plusieurs décennies, visa à éduquer les mères et à former des sages-femmes diplômées.

L'ouvrage d'Anne Hugon, historienne spécialiste de l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement de l'impact de la colonisation sur les femmes et les dynamiques de genre, nous documente sur chacun de ces deux points. Elle brosse un tableau précis de cette nouvelle élite africaine que constituèrent les sages-femmes diplômées (leur origine sociale, leur formation, la diversité de leurs statuts...) et elle détaille les dispositions prises par les autorités pour former des «mères accomplies», l'objectif étant avant tout d'augmenter la population et de glorifier la maternité, destin présenté comme inévitable et enviable pour toute femme. Un chapitre entier est consacré à la maternité d'Accra, établis-

sement «pionnier» inauguré en 1928, et qui connut tout de suite un grand succès auprès des femmes indigènes, ce qui surprit les colonisateurs, certains que les mères seraient forcément rétives aux innovations médicales. Un autre chapitre revient sur le rôle important joué par les centres de PMI – qu'il s'agisse des centres missionnaires, des établissements gouvernementaux ou de ceux gérés par la Croix-Rouge.

L'intérêt de ce livre passionnant est de montrer comment, pour des milliers de femmes africaines, le dispensaire, le centre de PMI ou la maternité furent le lieu privilégié, voire unique, de la rencontre coloniale. Pour autant, s'il y a bien eu volonté, de la part des colonisateurs, de «coloniser les ventres», l'autrice souligne que le but ne fut jamais vraiment atteint. En effet, les autorités ne parvinrent jamais complètement à imposer le savoir biomédical comme savoir dominant et consensuel et les femmes, principales protagonistes de cette histoire, conservèrent toujours une certaine indépendance dans leurs choix obstétriques.

**Françoise Dumont,**  
présidente d'honneur de la LDH



## Le Coup d'état d'urgence

**Arié Alimi**

Seuil, janvier 2021

180 pages, 15 €

Ce petit livre d'Arié Alimi sur l'état d'urgence sanitaire (EUS) se lit un peu comme une autobiographie. Nous le suivons en partageant anecdotes, combats d'hier et d'aujourd'hui et analyses juridiques. Nous découvrons, grâce au masque, l'étymologie latine du mot personne (masque de théâtre et personnage de l'acteur) et revivons les polémiques autour du voile, de la première affaire de Creil en 1989 aux crispations identitaires d'aujourd'hui. Nous voyons aussi que toutes les façons de se masquer ne sont pas traitées de même puisqu'après les «femmes voilées», les «gilets jaunes» se sont vu appliquer une nouvelle infraction pour dissimulation du visage, avec une peine allant jusqu'à un an de prison et quinze-mille euros d'amende. A. Alimi utilise son travail quotidien d'avocat pour passer au crible les voltesfaces et incohérences du gouvernement depuis le début de la crise sanitaire, analyser le comportement de l'Etat et la façon dont il fait reculer, à coups d'état d'urgence, les frontières de l'acceptable en banalisant, voire en légalisant des pratiques illégales ou en testant de nouveaux outils intrusifs. Les exemples, tout au long de l'ouvrage, sont nombreux: contrôles au faciès, grenades de gaz lacrymogènes, Flash-Ball, LBD, drones, logiciels de traçage...

L'auteur nous fait partager ses combats et notamment celui contre les violences policières, rappelant combien le spectre de la décolonisation marque encore notre société. Il nous démontre comment les populations pauvrisées, stigmatisées des quartiers populaires ont servi de cobayes à des politiques et des techniques d'interpellation de maintien de l'ordre ou de répres-

sion, qui ont d'abord été étendues aux mouvements sociaux et le sont aujourd'hui à l'ensemble de la population. L'EUS a néanmoins agi comme un libérateur de la parole raciste au sein de la police dont les agents sont, de fait, devenus les gardiens de cet espace public confiné dans lequel tout individu qui circule devient suspect, mais où toute personne racisée reste la cible privilégiée. L'état d'urgence est décortiqué: de la guerre d'Algérie, dont datent les textes d'aujourd'hui, à l'état d'urgence sanitaire en passant par celui de la lutte contre le terrorisme, du sujet colonisé au «sujet virus» en passant par le sujet radicalisé, des mesures visant des groupes spécifiques à celles visant l'ensemble de la population; tout conduit à une dérive sécuritaire et à des atteintes aux droits et libertés croissantes.

Il ne nous reste guère de doutes sur la façon dont l'exécutif profite de cette période, de la vulnérabilisation de la population et de la déstabilisation des contrepouvoirs, alors même que le Parlement a renoncé à ses pouvoirs propres et les autorités judiciaires, au plus haut niveau, à leur rôle, à l'exception du «trou de souris» de l'action pénale. Et l'avocat s'interroge sur la responsabilité pénale dudit Etat, du fait d'infractions de violences et d'homicides involontaires ou d'abstention de mise en œuvre des mesures ad hoc.

L'auteur nous livre, avec des mots simples, une belle démonstration juridique sur la longue dérive de notre Etat de droit vers un Etat de police. Nous nous demanderons ce qui restera du droit commun après l'état d'urgence, et si nous partageons sa conclusion pessimiste ou interpellative: «*Le monde d'après n'est pas celui dans lequel nous vivons. Celui de l'urgence et de l'exception.*»

**Marie-Christine Vergiat,**  
vice-présidente de la LDH